

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 9 mars 2020

Depuis la réunion du Conseil, la crise sanitaire a bouleversé l'organisation et les activités scolaires. Les projets et sorties sont mis en suspens. Nous adapterons ultérieurement selon la date de reprise de l'école. Merci pour votre compréhension.

Etaient présents :

M. Beguery Maire de Montbonnot, Mme Lamy, adjointe à la Vie scolaire.

M. Gadelle, Mme Mathieu, conseiller.e.s, membres de la commission scolaire.

Mme Portier, Mme Corjon, service scolaire - Mme Finet, responsable Périscolaire

M. Page - Mmes Lehmann, Teklali, Rivière, Toulet, Taillant, représentant.e.s élu.e.s des parents d'élèves.

Ms. Noé, Cardo, Mmes Bachelet, Léger, Dumoulin, Zampa, Léger, Martin-Métenier, enseignant.e.s.

Secrétaire de séance : M. Cardo

Ordre du jour :

- 1- Effectifs, classes
- 2- Budget
- 3- Projets/sorties scolaires
- 4- Sécurité/PPMS
- 5- Investissements et travaux
- 6- Questions diverses.

Mme Zampa, directrice, anime la réunion. L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Effectifs, classes

148 élèves au total à ce jour.

25 en CP (Mme Bachelet) – $7+18=25$ CP/CE1 (Mr Noé), $14+11=24$ en CE1/CE2 (Mme Dumoulin, Mme Martin), $14+11=25$ en CE2/CM1 (M. Cardo), $11+13=24$ en CM1/CM2 (Mme Léger), $12+13=25$ en CE2/CM1 (Mme Zampa).

Rectificatif/Précisions, Conseil d'école du 4/11/2019

Le nombre moyen d'élèves par classe ne constitue pas un « seuil théorique » pour l'ouverture ou la fermeture d'une classe, mais est un « repère » pour la prise de décision. D'autres facteurs sont pris en compte dans l'analyse effectuée par Madame la Directrice académique. Par ailleurs, ce repère se situe à 27,5 élèves en moyenne par classe (non pas 27).

2- Budget

Budget prévisionnel de la mairie pour l'école, année 2020 (principaux postes)

- Fournitures scolaires : 47,50 euros/élève.
- Transports : 1750 euros/classe. Tient compte des déplacements réguliers à l'EPA (natation), le Pré de l'eau (EPS), la médiathèque, le musée de Grenoble ; les classes se déplacent le plus souvent à pied pour limiter les dépenses. Cette année s'ajoutent les trajets ski et ENS ; bilan à faire en fin d'exercice.
- Projets : 1014 euros/classe. Financement notamment de la participation de 4 classes (2 spectacles) au marché de Noël.
- Coopérative scolaire de l'école : 1450 euros (dont 5 euros/élève pour le ski).
- Dépenses obligatoires pour la Médecine scolaire, le RASED, la classe ULIS.

Subvention du Sou des écoles 19_20 : 663 euros/classe (la participation de la Mairie représente environ la moitié du budget du sou des écoles).

Participation des parents à la coopérative scolaire : 15 euros/élève.

3. Projets/Sorties scolaires

a- Education culturelle et artistique

- Toutes classes : 3 séances à la médiathèque/année.
- Toutes classes, Musée de Grenoble (parcours et ateliers)
- Toutes classes, Projet Architecture : l'objectif est de produire des maquettes et des textes/photos pour une exposition en fin d'année ; les séances démarrent le 13 mars. Intervention d'architectes sur 2 séances/classe.
 - * CP, CE2/CM1 : + 2 séances à l'école d'Architecture de Grenoble
 - * CP, CE1/CE2, CE2/CM1 : + 1 demi-journée au Grands Atelier à Villefontaine.
- CM1/CM2 : en cours, chants, théâtre, percussions avec E. Boudière sur le thème « Voyage autour du Monde », spectacle le 26/05. Spectacle *Looking for Beethoven*, Espace Paul Jargot, le 02/04 AM. Concert, Poésie et chants Navajo, 17/04 AM (Festival Détours de Babel). Demi-journée de découverte "les métiers de l'artisanat d'art", Maison des arts, le 10/04 (6 ateliers de 15 min).

b- Education scientifique et technologique, développement durable

- Toutes classes, ENS (projet soutenu et financé par le Département, 3 sorties dans les ENS/classe). Thème CP et CP/CE1 : La Faune et la Flore - Thème CE1/CE2 et CE2/CM1 : les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu - Thème CM1/CM2 (2 classes) : L'arbre, la forêt, le cycle de la matière.
- CP/CE1 et CE1/CE2 : Opération Tri des déchets et recyclage, intervention de la communauté de commune
- Cycle 2, Jardin pédagogique, extension prévue cette année (plaine fleurie + coin compostage).
- CE2/CM1 et CM1/CM2 (2 classes) : Défi « Objets roulants », en cours.
- CM1/CM2 (2 classes) : éducation numérique prévue (séances sur Scratch, avec l'INRIA)

c- ECM

- Toutes classes :
 - * Sensibilisation faite au handicap/handisport.
 - * « Mieux vivre l'école » / Egalité Filles-Garçons : prochaines périodes, les classes réfléchiront à un aménagement des espaces et du temps de récréation (complémentaire au projet Architecture38).
- CP et CP/CE1 : Visites citoyennes prévues, proposées par la mairie (valeurs de la République, histoire du château et de son parc, dangers domestiques, rôle des pompiers...)
- CM1/CM2 : intervention faite
 - * séances menées sur les dangers d'une utilisation irréfléchie et non-contrôlée d'internet et des mobiles (séances animées par Jonas Rossi, Service civique). Action complétée par la liaison école-collège.
 - * Sont prévues : l'opération « Cartes de la fraternité » à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; une formation aux premiers secours.

d- Culture humaniste

CM1/CM2 (2 classes) : intervention de l'association des anciens combattants sur le thème des 2 guerres mondiales ; participation des élèves volontaires à la chorale/cérémonie du 11/11.

e- EPS

- Programmation d'école, 1^{ère} année de mise en œuvre. Bilan très positif.
- Toutes classes (*EPS/ECM*) : sensibilisation au handisport, séances en classe et ateliers de pratique (semaine olympique et paralympique, école labellisée Génération 2024) ; collaboration avec l'USEP et intervention d'un athlète handisport de haut niveau.
 - Tous CE1 et CE2 : ski de fond, 6 séances. Les CP de M. Noé et les CM1 de M. Cardo ont été pris en charge en alternance par l'enseignant présent.
 - CP : escrime, tennis, jeux collectifs et jeux de lutte. Prochaines périodes : activités gymniques et acrobaties, natation.
 - CP/CE1 : Cirque pour CP, tennis. Prochaines périodes : jeux de lutte.
 - CE1/CE2 : athlétisme, ski. Prochaines périodes : natation, jeux de lutte, badminton.
 - CE2/CM1 : Thoubball et acrosport pour les CM1. Prochaines périodes : badminton, gymnastique.

- CM1/CM2 (2 classes) : Natation (Période 2), Gymnastique et lutte (Période 3 ; collaboration avec l'ASPTT), escalade (4 séances pour la classe de Mme Zampa ; liaison école-collège EPA). Prochaines périodes : raquettes à neige (Sortie ENS au Col de Porte), athlétisme, opération nationale « Foot à l'école »
- Tous CE2, CM1 et CM2, prochaine période : rencontre inter-classes/écoles (Bourg et Tartaix) de natation le 18 juin.
- Toutes classes, prochaines périodes : randonnée (ENS) ; les olympiades (organisées par la mairie et l'ASPTT, EE du Bourg et EE du Tartaix, 2 valeurs défendues : la coopération, la tolérance) ;

f. Liaison CM-Collèges

- Collège L. Terray :
 - * Spectacle présenté par les 24 élèves de l'Atelier de Pratique artistique du collège, Maison de la Musique, le 18/06. Thème : " connexion- déconnexion". Les élèves de primaire et les collégiens pourront échanger ensuite.
 - * Visite du collège prévue. Date à confirmer.
- Collège EPA (classe de Mme Zampa): Cross en P1 et Escalade en P3 (cf. Génération 2024), concours Eurêka maths en P5. Les activités ont lieu sur le site de l'EPA

4. Sécurité, PPMS

Exercices réalisés. En ce qui concerne l'exercice PPMS Attentat-Intrusion, en dépit des recommandations faites par les enseignants, les élèves ne le prennent plus au sérieux et font du bruit, ce qui est dommageable à la sécurité de tous.

5. Investissement et travaux

- Fermeture du bac à sable, installation d'une table de Ping Pong pour les grands. Les plus jeunes disposent ainsi de celle de la cour du bas.
- Aménagements le long des murets
- Travaux pour les sanitaires prévus en juillet. Reconstruction totale du bloc situé sous le préau : côté garçons, 2 WC cuvettes + 3 urinoirs + 1 auge avec 3 points d'eau ; côté filles, 3 WC + 1 auge avec 3 points d'eau ; 1 WC adultes + PMR. Le plan prévisionnel est transmis aux membres du conseil d'école.

6. Questions diverses.

A- Périscolaire :

- Relations personnel/élèves : des points de tensions et des conflits d'autorité persistent. Actions de la mairie pour créer du lien : plan de formation du personnel à la gestion de conflit, à l'animation, et à la protection de l'enfance ; des groupes d'enfants volontaires participent à des débats sur les thèmes du « Bien vivre ensemble », préparation d'une Charte et d'un jeu de l'oie. Organisation de plusieurs projets d'animation : carnaval, goûters festifs avant les vacances, fête de fin d'année scolaire, activités manuelles, jeux extérieurs. Les représentants de parents informent qu'ils sont disponibles pour travailler avec le périscolaire.
- Repas : changement récent de prestataire ; les premiers repas livrés sont très bien. Le personnel de la cantine n'oblige pas un enfant à manger, en revanche une cuillère de chaque plat est servie à l'enfant pour l'inciter à goûter. Les fruits tels les oranges sont coupés en 2 ou 4, à la demande de l'enfant.
- Recyclage : les aliments non consommés ne peuvent être donnés à une association (loi) et sont compostés. Effectivement, beaucoup de mise au compostage (changement de composteurs en cours) ; analyse de la quantité à faire avec le nouveau prestataire (établissement Guillaud, circuit court, basé à la Côte Saint-André, fournisseur du portage de repas à domicile aux personnes âgées depuis plusieurs années). Celui-ci a par ailleurs prévu des animations dont des découvertes culinaires.
- Hygiène : le personnel veille au lavage des mains systématique avant chaque repas.
- Jeux : il existe un planning de mise à disposition du chariot ; ce dernier n'est notamment pas sorti pas temps de fortes pluies.
- Délai d'inscriptions à la cantine : augmenter la flexibilité du système de réservation est complexe; en effet, les commandes de repas sont passées 3 semaines avant, et sont confirmées la veille pour le lendemain ; donc il est nécessaire de connaître les inscriptions l'avant-veille. Une enquête a été réalisée auprès des autres communes, il apparaît que réduire le temps de réservation conduit à une augmentation notable du gaspillage.
- Extension des horaires de garderie : ce point devra être abordé avec la nouvelle équipe municipale.
- Tarifs : ils n'ont pas augmenté depuis 4 ans, et se situent dans la moyenne de ce qui est pratiqué dans les différentes communes ; de plus, la Mairie tient compte de la situation sociale des parents et, selon les quotients familiaux de la CAF, applique une forte pondération.

B- Entretien des sanitaires : problème d'hygiène persistant, et notamment d'odeurs ; tenir compte de la vétusté des installations, qui sera réglé cet été ; la révision du contrat de prestation est prévue dans 4 mois. En attendant, des balayettes seront mises en place dans chaque box.

C- Prévention grosses chaleurs : classes équipées en ventilateurs ; réflexion en cours pour un accueil dans des lieux climatisés ; l'Algéco est déjà climatisé, étude encore pour un équipement éventuel de la salle polyvalente.

D- Accès à l'école : dangerosité le matin (vitesse des véhicules) ; la présence du policier municipal sera étudiée par la mairie sur la portion entre le Parking des Armandières et l'école pour des contrôles. La demande d'allongement du temps « Piéton vert » au niveau des passages piétons utilisés par les classes sera transmise au service concerné. Un projet de Pédibus peut être développé par les parents, la Mairie apportera son soutien (fourniture de gilets jaunes, comme cela a été fait à l'école du Tartaix).

E- Prévention des poux : la question de l'utilité d'une charlotte sous les caques d'escrime sera soumise à l'intervenant.

F- Accès des parents au Livret scolaire unique (LSU) : pas opérationnel aujourd'hui en élémentaire.

G- Missions de Jonas Rossi, Service civique présent à l'école de janvier à juillet 2020 : Aide au montage des projets de l'équipe enseignante, en ECM notamment (projet sensibilisation au handicap, aménagement du temps de récréation, etc.) ; aide en classe pour accompagner les élèves en difficultés et/ou sur des séances particulières ; présence supplémentaire en cour de récréation ; aide administrative.

H- Relations entre élèves : grande vigilance exercée par les enseignant.e.s et l'équipe du périscolaire ; thème traité en permanence par les enseignants dans leur classe et en récréation ; au niveau du CM, une opération particulière est lancée pour « débrouiller » les nœuds de conflit, en collaboration avec Mme Miolini, psychologue scolaire (4séances en classe) ; un retour et une proposition d'action conjointe seront fait.e.s aux parents lors d'une réunion le 9/04 ; participation des parents délégués et des responsables du périscolaire.

I- Information des élèves sur le harcèlement scolaire : projet moteur de l'an dernier ; comme le thème ci-dessus, cette thématique est omniprésente dans les actions éducatives conduites dans chacune des classes.

Le « harcèlement à l'école » est précisément défini au niveau juridique ; le parent inquiet face à une situation peut consulter la malette des parents éditée par le Ministère :

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID222/agir-pour-combattre-le-harcèlement>

Recommandations : parler régulièrement avec les enfants pour identifier un éventuel problème ; informer au plus tôt l'équipe enseignante en cas de suspicion ; échanger avec les représentants des parents d'élèves.

Le calme, le dialogue, la confiance et le respect mutuel entre les parties impliquées sont indispensables pour résoudre un problème de harcèlement à l'école ; l'intérêt de l'enfant, de chacun des enfants, doit être au cœur des actions engagées.

Lorsqu'une éventuelle situation de harcèlement est repérée par un parent ou un.e enseignant.e, l'équipe enseignante met immédiatement en œuvre le Protocole Harcèlement.

https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/10/Campagne-Non-au-harc%C3%A8lement_Protocole-de-traitement-1er-degr%C3%A9.pdf

L'actuelle commission scolaire de la Mairie a envisagé une intervention à destination des personnels et des élèves en 2021 (à confirmer par la future équipe municipale). Les parents délégué.e.s pourront être également sollicité.e.s pour une éventuelle médiation.

J- Ouverture le matin : la ponctualité de part et d'autre est nécessaire.

K- Prévention/Covid19 : informations institutionnelles transmises aux parents d'élèves, gestes barrière affichés à l'extérieur et dans chaque bâtiment/classe/sanitaires et appliqués dans l'école.